



**PRÉFET  
DE LA MANCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Saint-Lô, le 3 mai 2024

**Direction de la Santé Publique**

Unité Départementale de La Manche

Santé/Environnement

Place de la Préfecture

BP 50431

**50001 SAINT-LÔ CEDEX**

Téléphone : 02.33.06.56.13

Télécopie : 02.33.06.56.84

Messagerie : [ars-normandie-se50@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-se50@ars.sante.fr)

Site internet : <https://www.normandie.ars.sante.fr>

**Affaire suivie par Marina LAGOUGE**

Téléphone : 02.33.06.56.78

Mail : [marina.lagouge@ars.sante.fr](mailto:marina.lagouge@ars.sante.fr)

**MONSIEUR LE PRESIDENT**

**SDEAU DIS SEE SELUNE AFF**

110 Rue de la Liberté

CS 40108

**50000 SAINT LO**

Objet : Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du contrôle sanitaire réalisé sur l'unité de gestion exploitation : SDEAU DIS SEE SELUNE STGS

Installation :	UNITE DE DISTRIBUTION LA BAZOGE
Commune du point de surveillance :	ISIGNY-LE-BUAT
Point de surveillance	POINT VARIABLE N°3-MONTIGNY
Numéro du Point de Surveillance :	0000004393
Localisation exacte :	MONTIGNY LA MARCHÉ
Motif du prélèvement :	CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - TENDANCE DEFAVORABLE
Date et heure du prélèvement :	jeudi 04 avril 2024 à 09h03
Préleveur :	PATRIX PAULINE
Numéro ARS-UD 50 :	00179393

Cette unité de distribution alimente toutes ou parties des communes de :

GRANDPARIGNY  
ISIGNY-LE-BUAT  
JUVIGNY LES VALLEES  
MESNILLARD (LE)  
MORTAIN-BOCAGE  
ROMAGNY FONTENAY  
SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET

**MESURES DE TERRAIN**

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>					
Température de l'eau	11,3 °C				25,00
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
pH	7,6 unité pH			6,50	9,00
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>					
Chlore libre	0,23 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	0,27 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

## ANALYSE LABORATOIRE

Analyse effectuée par : LABEO MANCHE

Type de l'analyse : OCVM

Code SISE de l'analyse : 00194085

Référence laboratoire : M24.48236-1-1

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS</b>					
Chlorure de vinyl monomère	<0,050 µg/L		0,50		

## CONCLUSION SANITAIRE

Eau d'alimentation conforme à la limite de qualité en vigueur pour le paramètre chlorure de vinyle monomère fixée à 0,5 µg/l. Cette concentration concerne le lieu exact du prélèvement et n'est pas représentative de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Conformément aux dispositions de l'article D 1321-104 du Code La Santé Publique, je vous serais très obligé de bien vouloir porter cette information à la connaissance du public.

Pour le Directeur général,  
L'Ingénieur du Génie Sanitaire,

Signé

**Sabrina LEPELTIER**